

Monsieur,

Patrice VERCHERE vous remercie de votre message dont il a pris connaissance avec attention.

Il me charge de vous indiquer qu'il est opposé à cette mesure et qu'il avait interpellé le gouvernement sur ce sujet dès la fin 2017. Vous pouvez prendre connaissance de ses actions sur son site internet:

<http://www.patriceverchere.fr/actualites/2018/01/12/limitation-de-la-vitesse-a-80-km-h-le-gouvernement-doit-repondre-aux-parlementaires.html>

Par ailleurs, Patrice VERCHERE a cosigné la proposition de loi de son collègue LR Vincent DESCOEUR qui sera examinée aujourd'hui. Cette proposition vise à éviter une application stricte et uniforme de cette mesure en laissant aux collectivités territoriales (communes et départements) la possibilité de définir les limitations de vitesse adaptées sur les réseaux pour lesquels ils ont autorité.

[http://www2.assemblee-nationale.fr/documents/notice/15/propositions/pion0936/\(index\)/propositions-loi](http://www2.assemblee-nationale.fr/documents/notice/15/propositions/pion0936/(index)/propositions-loi)

Voici les éléments qu'il tenait à vous transmettre.

Restant à votre écoute, je vous prie de recevoir, Monsieur, mes sincères salutations.